

de cette façon les anciens combattants à l'hôpital Sunnybrook—un hôpital splendide, aux installations superbes—et au moment où nous décidons d'affecter cet hôpital à la formation médicale et aux recherches on nous apprend qu'il faudra quatre ans aux médecins pour élever cet hôpital au niveau qu'ils ont établi.

En cédant cet hôpital à l'Université, le gouvernement libéral actuel donne suite à une recommandation de la Commission Glassco, instituée par le gouvernement de M. Diefenbaker. Cela démontre, à mon avis, la grande sagesse du gouvernement actuel qui a su, comme je l'ai dit, appliquer une recommandation de la Commission Glassco. Nous croyons non seulement que cette initiative favorisera considérablement la recherche médicale en Ontario et au Canada, ainsi que la formation des étudiants en médecine, mais qu'elle permettra aussi à la ville de Toronto de disposer d'un plus grand nombre de lits pour les civils.

Le rapport Glassco signale qu'avec le succès des divers régimes provinciaux d'assurance-hospitalisation, lancés sur le plan national par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la suite des heureux résultats obtenus en Saskatchewan sous le gouvernement de M. Douglas et de la réussite du régime de la Colombie-Britannique, et étant donné le succès que connaissent les régimes d'assurance-hospitalisation des 10 provinces, les hôpitaux des anciens combattants comptent actuellement de nombreux lits vides, car les gens préfèrent aller dans les hôpitaux de leur propre ville, où ils sont plus près de leurs parents et amis, plutôt que de se rendre au loin dans les hôpitaux pour anciens combattants. La Commission Glassco a recommandé d'utiliser ces lits vides à des fins civiles, car les dossiers montrent qu'ils ont été inoccupés depuis des années. Le gouvernement libéral s'est empressé d'accepter cette recommandation.

Quant aux fonds pour des recherches médicales j'aimerais signaler au comité qu'un bon nombre d'hôpitaux au Canada qui bénéficient de dotations considérables, qu'ils consacrent, disent-ils, à des recherches médicales, et que d'autres hôpitaux peu dotés demandent de l'argent à cette fin. Je soutiens que ce n'est pas aux hôpitaux de mener des recherches médicales. Je puis discuter là-dessus à perte d'haleine avec les médecins et le personnel des hôpitaux qui ont des dotations.

• (9.00 p.m.)

Naturellement, ces messieurs soutiennent qu'il n'y a personne d'aussi brillant et qu'ils devraient être les seuls à décider de la façon de dépenser les dotations dont ils bénéficient.

La recherche devrait être sous les auspices des universités, selon moi. Fait digne de mention, l'un des pays du Commonwealth de l'hémisphère austral présentait, il y a deux ans une mesure législative autorisant l'utilisation des dotations faites aux hôpitaux pour fins de recherches médicales, sous les auspices des universités. Le sujet soulève maints débats actuellement dans l'hémisphère sud et il est en passe de devenir un sujet de brûlante actualité dans les milieux hospitaliers et universitaires du Canada. Je ne vois pas du tout pourquoi certains hôpitaux, qui se sont acquis depuis 80, 90 ou 100 ans une magnifique réputation dans ce domaine et bénéficient constamment de dons, notamment de sommes d'argent qui leur sont léguées, devraient pouvoir dépenser des fonds pour les recherches effectuées par leur propre personnel, en dehors des subventions de recherches médicales aux universités. Si chacune des provinces prenait des fonds de dotation à sa charge et s'en servait pour des recherches médicales dans les centres universitaires, bien des universités et spécialistes en recherches en profiteraient, au lieu d'un petit nombre d'hôpitaux, de chercheurs scientifiques et de médecins.

Le député de Saskatoon a fait allusion au manque d'internes. Je connais un certain hôpital qui emploie des internes et les affecte au service de certains médecins de cette institution, qui est richement dotée. Ces médecins confient leurs travaux de recherches aux internes afin d'acquérir un certain renom, et tirent ainsi parti de l'argent légué par des gens décédés depuis longtemps. Il me semble que les médecins faisant partie du personnel d'hôpitaux publics ne devraient pas avoir le droit de se faire une réputation en utilisant ce que je considère comme des fonds publics, légués par testaments et exonérés de l'impôt sur les biens transmis par décès. Le jour n'est pas loin, je pense, où les dotations léguées aux hôpitaux seront prises en charge par les provinces et affectées aux travaux de recherches médicales poursuivis par les universités dans l'intérêt de tout le pays.

Tout en félicitant le gouvernement d'avoir augmenté de 33½ p. 100 les subventions du Conseil de la recherche médicale, ce qui est un empiètement sur la juridiction des provinces, je voudrais remercier notre parti et le gouvernement actuel de sa décision de remettre l'hôpital Sunnybrook entre les mains de l'Université de Toronto, en vue de la formation des étudiants en médecine et des travaux de recherches. J'aimerais aussi féliciter le gouvernement du montant important des crédits alloués à la recherche médicale au Canada.